

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Première analyse des répercussions pratiques de la 4^{ème} Directive



A PROPOS

La **4^{ème} Directive** et le **Règlement transfert de fonds** élargissent le champ d'application actuel de la loi anti-blanchiment. Ils **impacteront** les **procédures AML** actuellement en place dans les institutions financières soumises à la loi modifiée du 12 novembre 2004.

Ce séminaire vous propose une **première analyse** alliant **exposé théorique** et **approche pratique** des mesures à mettre en place pour répondre aux **nouvelles exigences** de l'Europe en matière d'**acceptation des clients**, d'**identification des transactions** et **bénéficiaires effectifs**, de **risk management** et de **conservation des données**. A l'issue de ce séminaire, vous serez en mesure d'**évaluer les adaptations à prévoir** pour **être conforme à la directive dans un délai de 2 ans**.

✉ virginie.depreay@creobis.eu
+32 (0)475 73 21 52

📧 inscriptions :
info@creobis.eu
www.creobis.eu

👛 350 € HTVA (tarif early bird)
390 € HTVA

📍 Parc-Hotel Alvisse,
Route d'Echternach n°120,
1453 LUXEMBOURG

RENCONTREZ-NOUS



**Jean-Christophe
André-Dumont**
ALLIANZ LIFE
LUXEMBOURG



**Cosita
Delvaux**
ETUDE
DELVAUX



**Thierry
Pouliquen**
BONN
STEICHEN &
PARTNERS



**Christophe
Wintgens**
EY



**Marie
Bourlond**
BIL GROUP



**Arnaud
Lecocq**
ULB
& PRAETICA



**Olivia
Sebayobe**
PRAETICA



**Marco
Zwick**
AML, RBC
INVESTOR &
TREASURY
SERVICES



**Fabrice
Cucchi**
GROUPE BNP
PARIBAS LUXEM-
BOURG ET BGL
BNP PARIBAS



**Jean-Noël
Lequeue**
ICE



**Frédéric
Vanhaeperen**
CRÉDIT
AGRICOLE
PRIVATE
BANKING

PARTENAIRE

ATOLO

PROGRAMME

Président de séance: **Jean-Noël Lequeue**, *Administrateur Délégué*, ICE

13:45 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

14:00 INTRODUCTION PAR LE PRÉSIDENT DE SÉANCE



14:15 LA POLITIQUE D'ACCEPTATION ET LA CONNAISSANCE DES CLIENTS FACE À LA 4^{ÈME} DIRECTIVE :
REGARDS CROISÉS SUR LES CONSÉQUENCES PRATIQUES DES NOUVELLES OBLIGATIONS EN MATIÈRE DE KYC

- Comment la 4^{ème} Directive renforce-t-elle vos obligations en matière d'acceptation des clients ?
- Pour le Luxembourg, quelles seront les implications pratiques des nouvelles obligations de recenser le nom des bénéficiaires effectifs de sociétés, fondations ou trusts ? Qu'en sera-t-il de la protection des données ?
- Quel durcissement des obligations simplifiées de vigilance ?
- Comment mettre en œuvre les nouvelles obligations en matière d'identification des personnes politiquement exposées ?
- Quelles procédures à l'égard de la clientèle de pays tiers ?

Thierry Pouliquen
Avocat à la Cour, Bonn
Steichen & Partners

**Jean-Christophe
André-Dumont**
Head of Legal and
Compliance, Allianz
Life Luxembourg

Frédéric Vanhaeperen
Chief Compliance
Officer, Crédit Agricole
Private Banking

Cosita Delvaux
Notaire, Etude Delvaux

15:30 SANCTIONS ET VOLET PÉNAL
QUELLES SONT LES SANCTIONS ET LES IMPLICATIONS PÉNALES PRÉVUES PAR LA 4^{ÈME} DIRECTIVE ?

- Le lien entre le volet préventif et respectif est-il devenu plus cohérent ?
- Quelles implications pour le Luxembourg comme place financière ?

Arnaud Lecocq
Maître de conférences,
ULB (Bruxelles) et
Partner, Praetica

Olivia Sebayobe
Avocat, Praetica



16:00 PAUSE-CAFÉ



16:15 L'IDENTIFICATION DE TRANSACTIONS SUSPECTES FACE À LA 4^{ÈME} DIRECTIVE :
REGARDS CROISÉS SUR LES NOUVELLES OBLIGATIONS D'IDENTIFICATION DES TRANSACTIONS SUSPECTES (KYT) ET LEUR IMPACT POUR LE SECTEUR FINANCIER

- Comment distinguer les montages légitimes des optimisations fiscales, fraudes fiscales, voire du blanchiment ?
- Quelles avancées en matière d'identification des risques ?
- L'utilisation de personnes morales pour dissimuler le bénéficiaire effectif, à quels éléments être attentif ?
- Comment vous préparer à l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement sur le transfert de fonds ?
- Quelles obligations complémentaires de conservation des données ?

Christophe Wintgens
Partner, EY

Fabrice Cucchi
Chief Compliance
Officer, Groupe BNP
Paribas Luxembourg et
BGL BNP Paribas

Marie Bourlond
Chief Compliance
Officer, BIL Group

Marco Zwick
Head of Compliance,
Europe and Global Head
of AML, RBC Investor &
Treasury Services

17:30 SESSION DE QUESTIONS-RÉPONSES

17:45 FIN DE LA JOURNÉE DE CONFÉRENCE
